

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 décembre 2017



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. MAGLICA) - Mme AKPINAR-ISTIQAM (pouvoir MME TENENBAUM) - Mme HILY (pouvoir MME MODDE) - M. FAVERJON (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. BORDAT (pouvoir M. HAMEAU) - Mme FERRIERE (pouvoir MME KOENDERS) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme MILLE (pouvoir M. BICHOT) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Direction des Musées et du Patrimoine – CIAP - Convention de mise à disposition d'un local avec le Centre Hospitalier La Chartreuse

Monsieur Bard, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet de création de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, la Ville de Dijon a acquis au Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, l'ancien hôpital général sis rue de l'Hôpital à Dijon et par là-même les boiseries et les parquets de l'apothicaire-pharmacie de l'ancien hôpital général, inscrits au titre des Monuments Historiques le 11 avril 2007.

Cet ensemble se trouve actuellement stocké dans un local du Centre Hospitalier La Chartreuse dans l'attente de son remontage.

Dans ce contexte, il vous est proposé de signer une convention de mise à disposition d'un local définissant les engagements pris par chacune des parties : modalités relatives à la mise à disposition, à titre gratuit, d'un local situé au Centre Hospitalier La Chartreuse pour permettre le stockage des éléments des boiseries ainsi que les conditions et les charges s'y rattachant.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – approuver le projet de convention à conclure entre la Ville de Dijon et le Centre Hospitalier la Chartreuse, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 – m'autoriser à signer la convention définitive ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette convention.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ